VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION
N° 2012-06-19

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 juin 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Hervé HOCQUARD, M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER, M. Patrick CONFETTI (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Philippe NOYER), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de M. Christian MAMY), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE , M. Alain-Louis MIE, M. Jean-Philippe MALLÉ, M. Olivier COLLO (pouvoir de Mme Martine ARNAL) M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET), M. Jean-Luc PESSEY, Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Pierre Yves-STUCKI (pouvoir de Mme Pascale RENAUD), M. Gilles CURTI, M. Ludovic JAMET, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, Mme Daniella TROCHU, M. Guy HEMET (pouvoir de Mme Dana SOLECKI), M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, Mme Christine de la FERTE (pouvoir à M. Michel BANCAL), Mme Marie SENERS, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT, M. Roland de HEAULME, Mme Pascale ROCHERON.

Absents excusés : M. Michel COLIN, M. Philippe NOYER (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M Christian MAMY (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Martine ARNAL (pouvoir à M. Olivier COLLO), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Roselyne LECOMTE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à M. Pierre Yves-STUCKI), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Patrick CONFETTI), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Frédéric BUONO, M. Erik LINQUIER, Mme Dana SOLECKI (pouvoir à M. Guy HEMET), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, M. François LAMBERT, Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Laurent DELAPORTE), M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), M. Michael THOMAS.

Secrétaire de séance : M. Pierre Yves-STUCKI

Date de convocation : 19 juin 2012
Date d'affichage de la convocation : 19 juin 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 54

N° de l'ordre du jour :

2012.06.19 : Construction d'une déchèterie sur la commune de Viroflay Autorisation donnée au Président de déposer une demande de permis de construire.

❑ **Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'urbanisme ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Vu la délibération n°2012.06.06 du Conseil communautaire du 26 juin 2012 ayant décidé l'acquisition du terrain d'assiette de la déchèterie à construire sur le territoire de Viroflay, terrain cadastré n°AB545, d'une surface de 2 507 m^2 ;

La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc souhaite doter les habitants des communes membres d'un réseau de déchèteries afin d'offrir un exutoire aux déchets dont la collecte et le traitement ne peuvent être pris en compte dans les collectes de déchets ménagers en porte-à-porte ou sur des points d'apport volontaire. Il s'agit notamment de recevoir les encombrants, les gravats, le bois, les déchets verts, les métaux ferreux et non ferreux, le carton, les déchets dangereux des ménages, les déchets électriques et électroniques, les pneumatiques, les huiles, vêtements et emballages divers.

Une première déchèterie a été construite sur la commune de Bois d'Arcy. La construction d'une deuxième déchèterie est projetée sur la commune de Viroflay.

Ce projet de déchèterie doit faire l'objet d'une demande de permis de construire et est soumise à déclaration sous la rubrique n° 2710 selon l'arrêté du 02/04/97.

Le Président doit être autorisé par le Conseil communautaire à déposer une demande de permis de construire en qualité de représentant légal.

Cette construction prend en compte le plan local d'urbanisme, la règlementation relative aux installations classées pour l'environnement, les contraintes techniques inhérentes au terrain et les impératifs d'intégration paysagère. Il est prévu d'aménager 8 quais accessibles depuis une plate forme surélevée avec un local gardien. Des zones de stockage seront installées pour les déchets dangereux des ménages et les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
e Conseil communautaire :

1) *autorise le Président à déposer une demande de permis de construire en vue de réaliser les travaux de construction de la déchèterie située sur la commune de Viroflay ;*

2) *charge le Président, ou son représentant, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 54
Suffrages exprimés : 66 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Alain FAUVEAU

Directeur Général des Services

7 ter, rue Porte de Buc - 78 000 Versailles - Tél. : 01 30 83 03 10 – Fax : 01 39 53 96 14